

QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES APRÈS LA COLLECTE ?

Après leur collecte par Annemasse Agglo, les ordures ménagères sont incinérées à l'Usine de Valorisation Énergétique du SIDEFAGE* à Bellegarde-sur-Valserine. Les matériaux recyclables sont quant à eux dirigés vers un centre de tri pour être séparés en catégories puis évacués vers les filières de recyclage afin de fabriquer de nouveaux matériaux.

* Syndicat Intercommunal de Gestion des Déchets du Faucigny Genevois www.sidefage.fr

LES ENCOMBRANTS ET LES DÉCHETS SPÉCIAUX : À LA DÉCHETTERIE !



Mobilier



Ampoules basse consommation



Gros cartons



Appareils électroménagers



Déchets verts

Pensez au composteur ou lombricomposteur pour vos déchets verts !
Plus d'infos sur www.annemasse-agglo.fr.



4 DÉCHETTERIES PRÈS DE CHEZ VOUS :
Vétraz-Monthoux (Rue Germain Sommeiller),
Gaillard (Rue Transval),
Bonne (Route de la Ripaille)
et Saint-Cergues (Route de la Vy de l'eau).



PLUS D'INFOS
DANS LE GUIDE
PRATIQUE « LE TRI
EN DÉCHETTERIE »

A retirer à l'accueil d'Annemasse Agglo
ou à télécharger sur www.annemasse-agglo.fr

